WATTRELOS

LES DROITS D'OCTROI. — En vertu du décret ministériel en date du 30 décembre 1926, approuvant la délibération municipale du 6 août 1926, portant sur l'imposition des viandes, lessives, savons, panamines, borax, alun, et tous produits solides à base de soude ou de potasse, eau de javel, etc., et la modification de certaines taxes, les contribuables sont informés que ledit décret sera mis en application à dater du 5 janvier 1927, savoir :

Viandes dépecées de toute espèce (autres que celles de chèvre, bouc, cheval, âne et mulet) langues, cervelles et rognons de bœufs, de taureaux, de vaches, de génisses et de moutons, foies, ris, et têtes de veaux, pieds de moutons, apprêtés ou non, pieds de porcs, 20 fr. les 100 kilos.

Viandes dépecées de cheval, âne et mulet, 14 fr. les 100 kilos.

Charcuterie ordinaire, 12 fr. les 100 kilos

Viandes cuites, viandes fumées, langues et jambons apprêtés, jambonneaux, saucisses, andouilles, saucissons, rillettes, galantines, mortadelles, pieds frais, purées, terrines et conserves de viande non truffées, 24 fr. les 100 kilos.

Abats et issues, 10 fr. les 100 kilos.

Savons, lessives, panamines, borax, alun et tous produits solides à base de soude ou de potasse, 5 fr. les 100 kilos.

Eau de javel, 7.50 les 100 kilos.

Moutarde en grains ou en poudre, 15 fr. les 100 kilos.

Charbon 0.60 les 100 kilos.

Ardoises pour toitures, ardoises factices non métalliques, ardoises en fibro-ciment, 2 fr. les 100 kilos.

Plâtre, 1.20 les 100 kilos.

Matériaux en liège ou scorie agglomérée, 1.10 les 100 kilos.

Bois tendre ouvré, 6.70 le stère.

Bois dur en grume, 6.70 le stère.

Suppression de la taxe sur les biscuits, pains azimes pour la nourriture des animaux. Biscuits à base de viande pour la nourriture des chiens. Confettis de toute nature, serpentins et similaires.

Les autres articles restent assujettis aux mêmes taxes que celles prévues par l'ancien tarif.

LA MENDICITE EST INTERDITE. — Un sieur Decottignies Edouard, 47 ans, demeurant à Roubaix, surpris en flagrant délit de mendicité, a été arrêté par le service de police et conduit au Parquet.

INTERRUPTION DE CIRCULATION. — Le Maire avise la population que pour achever les canalisations d'eau potable, la circulation des voitures sera interrompue au passage à niveau de la rue Pierre Catteau dans la journée du mercredi 5 janvier. Les voitures devront emprunter d'un côté les rues Jeanne d'Arc et Faidherbe et de l'autre côté les rues Carnot et Lafayette.

REVISION DES LISTES ELECTORALES DE 1927. — Par arrêté du 23 décembre, M. le Préfet du Nord a nommé MM. Joseph Blanckaert et Jules Watteau, délégués de l'Administration, pour faire partie des commissions chargées de procéder à la révision des listes électorales municipales de attrelos.

Les commissions re révision des listes électorales se réuniront à la Mairie, le vendredi 7 janvier, à 19 h. 30.

CHORALE « LA CECILLIA ». — La Commission prie les membres d'être présents ce soir mardi, à 19 h. 30, au siège, pour sérénade à son domicile, 9, rue du Crétinier, d'un jeune sociétaire M. Ferdinand Vantieghem, ex-caporal au 53e B. C. P., qui vient de recevoir de M. Briffaut, député-maire de Wattrelos, la médaille coloniale agrafe en vermeil « Maroc 1925 ».

Aussitôt la sérénade terminée, étrennes de la part de M. et Mme Lepoutre-Demeyère, tenanciers du siège, 1, rue du Crétinier.

ETAT-CIVIL. — *Naissances.* — Georgette Debaudringhien, rue Carnot, 80. — Gaston Logiest rue du Mont-à-Leux, 7. — Marcelle Blomme, rue de la Bailleric, 173. — André Tansens, rue de Béthune, 46.

Décès. — Charles Roussiaux, 75 ans, rue de Leers, 487. — Madeleine Simoens, 24 ans, rue de l'Union, imp. Devlaminck, 6. — Marie Staelens, Carrière Delva, 6. — Louis Plouvier, 71 ans, rue du Petit Tournai, 61. — Marie-Thérèse Bouchart, 68 ans, rue Carnot, 174. — Paul Losfeld, 70 ans, rue Carnot, 278. — Léonie Lefebvre 75 ans, rue Blanche, 16. — Jacqueline Augustin, 6 mois, rue de Madagascar, 10.

Pour tous vos Imprimés
Adressez-vous - L'IMPRIMERIE COMMERCIALE
"LA PRESSE POPULAIRE"
186 bis, Rue de Paris, LILLE

CROIX

VOL D'UNE SOMME DE 3.000 FRANCS. — Une somme de 3,000 francs a été soustraite à M. Dhelin Pierre, 26 ans, rue Ferrer, Sentier Decottignies, 2, parqueteur. Cette somme qui se trouvait placée dans une malle a disparu entre le 31 décembre et le 2 janvier. Aucune trace d'effraction n'a été relevée. Il semble que le voleur doit être parfaitement au courant des habitudes de la maison.

NECROLOGIE. — Les « Intimes du Razeux » en faisant connaître le décès de leur président, M. Jean-Baptiste Spriet, donnent rendez-vous à tous les membres au siège de la Société, mercredi prochain, à 3 h. 30, pour assister aux funérailles qui auront lieu à 9 heures, à Croix.

ETAT CIVIL. — Naissance. — Jean Voets, 43, rue du Trocadéro.

Décès. — Auguste Pelegrin, 67 ans, 48, boulevard Zola ; Marie Derache, veuve Dumoulin 74 ans, 1, rue du Château ; Jean Spriet, 73 ans, ourdisseur, 46, rue Courbet.

WASQUEHAL

PAUVRE DEMENTE. — Dans la journée de dimanche, les gardes champêtres Viseur et Huart remarquèrent qu'une femmes aux allures bizarres et paraissant ne pas jouir de la plénitude se ses facultés mentales, errait dans la rue des Villes. Après un essai d'interrogatoire et voyant qu'ils se trouvaient réellement en présence d'une folle, ils conduisirent cette malheureuse à l'asile d'Esquermes où elle fut mise en observation. Il s'agit de Mme Rode, demeurant à St-Maur (Seine), 7, avenue Galliéni, qui avait quitté le domicile conjugal vendredi dernier, en donnant des signes évidents de folie.

RETRAITES OUVRIERES. — Les assurés nés en décembre sont priés d'échanger leur carte annuelle à la Mairie, 1er guichet, le plus tôt possible et en tous cas avant le 10 janvier. Il est rappelé que les assurés de la loi des retraites ouvrières qui n'échangent pas régulièrement leur carte annuelle dans le mois qui suit celui de leur anniversaire, risquent de perdre le bénéfice de l'allocation de l'Etat, au moment de la liquidation de leur retraite, ou en cas de décès la perte de l'allocation servie à la veuve et aux orphelins.

AU CHORAL LAUREYNS. — Le comité compte sur la présence de tous ses membres à la répétition générale qui aura lieu jeudi, à 20 heures, à la salle des fêtes de la Mairie.

AMICALE DU CAPREAU. — Samedi prochain à l'école des garçons du Capreau, cours gratuit de solfège de 17 à 18 heures ; cours de violon, de 18 à 19 heures. La bibliothèque sera ouverte le même jour, de 18 h. à 18 h. 30.

STATISTIQUE DEMAGOGIQUE. — Au cours du mois de décembre qui vient de s'écouler, le service de l'Etat-Civil a enregistré 17 déclarations de naissances dont une illégitime : 7 garçons et 10 filles ; 8 mariages ont été célébrés ; 11 décès ont été constatés En outre, il a été enregistré une reconnaissance d'enfant naturel, une transcription de décès. Aucune transcription de jugement de divorce au cours de ce mois.

STATISTIQUE TRIMESTRIELE. — Au cours du 4e trimestre de l'année 1926, il a été enregistré à l'Etat-Civil : 5 transcriptions de décès ; une transcription de jugement de rectification d'acte de naissance ; 20 mariages ; aucun divorce ; 2 reconnaissances d'enfant naturel ; 44 naissances ; 28 décès dont 4 d'enfants de moins d'un an.

D'autre part au cours de l'année qui vient de s'éteindre, il a été enregistré 93 décès se répartissant comme suit : 15 de 0 à 1 an ; 9 de 1 à 20 ans ; 13 de 20 à 40 ans ; 22 de 40 à 60 ans et 34 de plus de 60 ans.

De l'ensemble de ces décès 7 sont dus à la gastro-entérite des nourrissons ; 22 à la tuberculose, bronchite chronique ou méningite ; 1 au cancer et aucun par maladie épidémique.

Le chiffre des naissances s'est élevé à 206 au cours de l'année 1926 accusant un excédent de 109 sur le nombre des décès En 1925 il y avait eu 180 naissances et 81 décès.

ETAT-CIVIL. — *Naissances.* — Denyse Cautier, rue Louise Michel, cité des Jardins, 60. — Yves Le Boyennec, impasse du Blémeux, 14.

Décès. — André Hennebert, 6 jours, à la Maternité municipale.

TOURCOING

BUREAUX : Place de l'Hôtel-de-Ville — Tél. 9-85
— DEPOT DE VENTE : 58, Rue Motte
En face de Conditionnement

Un évadé de la prison de Lille arrêté à Tourcoing

IL S'AGIT DU DETENU MILITAIRE DESCHEMACKER

Le dimanche 29 novembre 1925, cinq détenus militaires, parmi lesquels se trouvait Jules Deschemacker, 23 ans, s'évadaient de la maison d'arrêt de Lille où ils étaient incarcérés.

Après avoir ligoté leur gardien et lui avoir pris ses clefs, ils s'enfuirent en passant au-dessus du mur de clôture.

L'un d'eux fut rattrapé le soir même. Deux autres étaient arrêtés le lendemain à Tourcoing.

Il y a quelques mois, le quatrième était également appréhendé.

Seul Deschemacker avait échappé aux recherches.

Ayant commis l'imprudence de venir hier à Tourcoing Deschemacker se faisait pincer par la police, qui l'avait repéré.

Sous bonne escorte, l'évadé a réintégré la maison d'arrêt de Lille, qu'il avait quittée il y a plus d'un an.

LES FUNÉRAILLES DE M. ALEXANDRE MAISONNEUVE INGÉNIEUR-CONSEIL DE LA VILLE DE TOURCOING

Lundi à 9 heures, ont eu lieu les funérailles de M. Alexandre Maisonneuve, ingénieur des Arts et Métiers, ingénieur électro-technique de Lille, professeur à l'Ecole Supérieure de Textiles de l'Institut Colbert, ingénieur-conseil de la ville de Tourcoing, décédé dans sa 36e année.

Une très nombreuse assistance avait tenu à rendre un dernier hommage à celui qui avait été si brutalement enlevé à l'affection de sa famille et de ses amis. La levée du corps a été faite à la maison mortuaire, 7, rue de Lorraine.

De nombreuses couronnes et fleurs avaient été offertes par la famille. L'Administration municipale, l'Institut Colbert, les Ingénieurs des Arts et Métiers, les Elèves du cours du Textile de l'Institut Colbert, à leur professeur, les amis du défunt, etc.

Les coins du poêle étaient tenus par MM. Alexis Parsy, adjoint à l'Instruction publique, Dupin, directeur de l'Institut Colbert, Nourtier, directeur du Service des Eaux de Roubaix-Tourcoing ; Rouviat, élève de l'Ecole du Textile.

Dans la nombreuse assistance nous avons remarqué : MM. G. Dron, sénateur-maire de Tourcoing ; Inghels et Parsy, adjoints, de nombreux conseillers municipaux ; Prot, inspecteur primaire ; Labbé Proviseur du Lycée de Tourcoing ; Dhellin, sous-directeur de l'Institut Colbert : les Professeurs et une forte délégation de l'Institut Colbert ; des délégations de tous les services municipaux de la ville de Tourcoing ; de nombreuses personnalités de la région et amis du défunt.

Le corps était dirigé sur Pont-Rémy (Somme) sa ville natale. Des discours ont été prononcés avant le départ par M. Paul Gadenne, ingénieurs des Arts et Métiers, inspecteur départemental de l'Enseignement technique qui retrace toute la vie de dévouement et de travail de M. Alexandre Maisonneuve.

Au nom de l'Association, M. Gadenne présenta à la famille ses condoléances attristées et l'expression de son affectueuse sympathie.

M. Dupin, directeur de l'Institut Colbert, sous-directeur de l'Enseignement technique, adressa au disparu au nom de ses collègues, de l'Administration municipale et de ceux dont il fut le collaborateur, un ultime et dernier adieu.

AUTO CONTRE AUTO

Une collision s'est produite à 19 h. 30, à l'angle des rues de la Malcense et du Docteur Dewyn, entre l'auto de M. Bourjez Emile, garagiste, à La Madeleine, 50, rue Jean Bart, et celle de M. Mahieu, entrepreneur de menuiserie, 43, rue de la Malcense, à Tourcoing.

Seuls des dégâts matériels ont été occasionnés de part et d'autre.

TENTATIVE DE VOL AVEC EFFRACTION

Une tentative de vol avec effraction a été commise nuitamment à la fabrique de navettes, de M. Vandewèghe Victor, chaussée Gramme.

Après avoir escaladé le mur de clôture haut de 2 m. 50, le ou les malfaiteurs ont pénétré dans les bureaux en brisant une vitre d'une fenêtre donnant sur la cour, qu'ils avaient au préalable, enduite de boue.

Après avoir visité meubles et tiroirs et probablement dérangés dans leur besogne, ils se sont retirés sans rien emporter.

Le service de la sûreté recherche les audacieux malfaiteurs.

ACCIDENT DU TRAVAIL

Chez M. Levaast-Bayart, 272 à 280, rue Pierre de Roubaix, en son chantier, établissements Christory, 31, rue de Renaix, un monteur, Merschaert, Arthur, 40 ans, 18, rue du Ham à Hersaux, s'est fait une plaie contuse de la jambe droite qui a buté contre un échafaudage : 15 à 20 jours.

L'EXPOSITION A L'ECOLE DES BEAUX-ARTS

Les dessins du 36e concours de composition décorative organisé par la Société d'Encouragement à l'Art et à l'Industrie, sont arrivés à Tourcoing et seront exposés à l'école des Beaux-Arts comme d'usage le mardi 4 janvier, de 9 à 16 heures.

Cette exposition ne durera qu'une journée.

SERVICE MUNICIPAL DES EAUX

Le tarif des eaux voté par les Conseils municipaux de Roubaix-Tourcoing, applicable à partir du 1er janvier 1927 est ainsi suivant :

Particuliers : eau potable, le mètre cube,1 fr.30 Il n'y a pas de minimum.

Eau de rivière : de 0 4000 mc par trimestre, le mètre cube, 1 fr. 10 ; de 4000 à 30.000 mc. par trimestre, le mètre cube, 0 fr. 60 ; au delà de 30.000 mc. par trimestre,le mètre cube 0 fr.25. Il n'y a pas de minimum. Chaque produit partiel s'ajoute au précédent.

Services communaux et hospitaliers. — Eau potable, le mètre cube, 0 fr.70 ; eau de rivière, le mètre cube, 0 fr. 30.

THEATRE MUNICIPAL

Jeudi 6 janvier, à 8 heures, première représentation, création à Tourcoing de « Chou-Chou », opérette légère en 3 actes. Musique de Bercmy.

Samedi 8, « Chou-Chou ». La location est ouverte.

ETAT CIVIL

NAISSANCES. — Renée Franchomme, rue de Melbourne, 42. — Robert Lefebvre, rue des Plats, 118. — Raymonde Vanluggène, rue d'Alsace, 2. — Ginette Laevens, Contour Ste-Anne, baraquement 55 — Michel Capon, rue des Coulons, 90. — Claude Libeer, rue de Bondues 67.

PUBLICATIONS. — Georges Degeicke, douanier, rue de Mouscron, 58, et Suzanne Demarez, sp., à Wattrelos. — Marcel Sasson, serrurier, à Roubaix, et Maria Druon, confectionneuse, rue Tranquillité, 10. — Paul Dewaele rattacheur, à Roubaix, et Adrienne Bockstal, soigneuse, Sentier du Halot, 1. — Albert Maertens, mécanicien, rue Pont de Neuville, 36, et Marie Vanhoutte, soigneuse, rue Pont de Neuville, 35.

DECES. — Valentine Lepers, 50 ans, rue Belle Vue, 13. — Martine Pattyn, 65 ans, rue du Dragon, 98. — Amélie Delporte, 69 ans, rue Bl. Seau, 53 — Marie Blasino, 51 ans, rue Général Souham, 154. — Charles Donckels, 35 ans, rue Cloche, 69. — Germain Laethem, 18 mois, rue Nouvelle, 23. — Maria Destombes, 80 ans, rue de Marengo, 98. — Rosalie Surmont, 94 ans, rue des Phalempins, 55. — Octavie Dedeurwaerder, 69 ans, rue Colbert, 255. — Alfred Théry, 54 ans, rue Faidherbe 23. — Hortense Florin, 81 ans, rue d'Havré, 3. — Monique Lécluse, 3 ans, rue Nationale, 122. — Georges Demeer, 2 mois, rue de l'Ermitage, 49. — Augustine Deraedt, 83 ans, rue Famelart, cour Liagre, 31. — Marie Deropsy, 73 ans, rue Epinette, impasse Testelin, 6.

THE DE GOA (Voir aux Annonces)

MOUVAUX

VOL DE 700 FRANCS. — Pendant la nuit du 30 au 31 décembre, un individu a pénétré dans la cuisine de Mme Meurice, 40 ans, ménagère, sise rue de Tourcoing. Le cambrioleur, après avoir brisé la vitre de la porte, a visité le rez-de-chaussée et s'est enfui emportant une somme d'environ 700 francs et du linge. Ce n'est que le lendemain matin que Mme Meurice, qui n'avait rien entendu, s'est aperçue du vol. M. Maurel, commissaire de police, aussitôt prévenu, a ouvert une enquête.

ACCIDENT DU TRAVAIL. — Chez M. Brouillard, cartetage à façon, rue Kléber, la nommée Jeanne Bolin, 31 ans, a été coupée au doigt par un fil, 10 jours de repos.

HALLUIN

SURPRISE DESAGREABLE POUR UN VOLEUR. — Le samedi 1er janvier, un cultivateur, M. Arthur Vanneste, 42 ans, demeurant 98, chemin de Loiseul, au mont d'Halluin, avait quitté sa ferme accompagné de sa famille et se dirigeait vers Halluin, dans sa voiture automobile, dans le but de faire ses visites de nouvel an, lorsqu'en cours de route, son beau-frère constata avoir oublié un paquet à la ferme et destiné à des parents.

On fit demi-tour assez l'auto, et celle-ci regagna la ferme.

La femme du fermier descendit la première et, arrivée à la porte de l'habitation, quelle ne fut pas sa surprise en constatant que celle-ci était forcée. S'avançant alors dans la maison, une autre porte, donnant dans la cuisine, était également ouverte, et un bruit suspect se faisait entendre dans une des pièces voisines.

Rebroussant chemin de suite, elle prévint son mari, qui entra dans la maison. Le voleur, surpris, avait entendu probablement et cherchait à s'esquiver, mais il avait été reconnu par le fermier, M. Vanneste.

La ferme étant entourée d'une mare d'une largeur de 5 mètres, le voleur, surpris, ne pouvait fuir sans être vu, et M. Vanneste s'armant d'une fourche attendit celui-ci à la porte d'entrée, et ce, pendant que son beau-frère en faisait autant derrière la ferme.

Au moment où, atteignant la porte d'entrée, il fut assommé par un formidable coup de fourche donné par le fermier.

Celui-ci, qui n'était autre que Arthur Richart, domestique de la ferme, n'avait pu enlever quoi que ce soit chez ses patrons.

Richart, qui est né le 17 juin 1906, à Saint-Baels-Vifve (Belgique), était au service de M. Vanneste depuis dix jours.

La gendarmerie, avertie de suite, procéda à l'arrestation de l'indélicat domestique et l'a conduit au Parquet de Lille dans la journée d'hier.

L'ANNEE QUI COMMENCE MAL. — Le sieur Ernest Vandamme, teinturier, demeurant à Halluin, 31, rue Saint-Pierre, a été trouvé en complet état d'ivresse le jour de l'an.

Conduit au violon municipal, il y cuva son vin jusque dans l'après-midi de dimanche où, relâché, il fut l'objet d'un procès verbal pour ivresse.

RONCQ

CYCLISTE RENVERSE PAR UNE AUTO. — Dans la soirée de samedi, 1er janvier, un cycliste, Jules Horreur, demeurant 283, rue de Roncq, à Tourcoing, a été tamponné par une auto, face au 72 de la rue de oTurcoing, au lieudit « Le Pied de Bœuf ».

L'auto, conduite par M. Maurice Vanbenette, garagiste, demeurant à Tourcoing, rue de la Bellevue, stoppa aussitôt et, aidé par des témoins de l'accident, le chauffeur releva le blessé et le reconduisit à son domicile, rue de Roncq.

Le docteur Naert lui donna ses soins et constata une fracture au crâne et une blessure à l'épaule gauche.

La gendarmerie d'Halluin a ouvert une enquête pour établir les responsabilités.

LILLE

UNE FEMME BLESSÉE PAR UNE AUTO

Mme Louise Decobecq, bouchère, 201, rue de Paris, accompagnée de son mari, traversait hier à 21 heures, le boulevard de la Liberté à l'angle de la rue Jeanne d'Arc, lorsque surgit un taxi vert. M. Decobecq courut se garer sur le trottoir, tandis que sa femme fit un pas en arrière. Voulant éviter l'accident, le chauffeur Auguste Allier, 43 ans, demeurant 23, rue de la Vieille Comédie freina brusquement. Un pneu éclata, le véhicule fit un « tête à queue » et l'arrière de la voiture atteignit Mme Decobecq qui heureusement ne fut blessée que légèrement.

D'après les témoins de l'accident, le taxi roulait à vive allure et le chauffeur n'avait pas fait actionner son appareil avertisseur.

PERNIÈRE HEURE

Les élections sénatoriales dans la Seine

UN DISCOURS POLITIQUE DE M. ALEXANDRE MILLERAND

M. Millerand a exposé hier soir, devant des délégués sénatoriaux de Paris, les conditions dans lesquelles il a exercé son mandat et la politique qu'il entend poursuivre s'il est réélu.

Parlant de la législature 1919-24, l'ancien Président de la République s'est notamment félicité de la reprise des relations avec le Vatican, de la répression de la grève révolutionnaire de 1920 et de l'envoi de renforts à la Pologne.

Il a dit ensuite que pour assurer la séparation des pouvoirs, pour pratiquer une politique d'aération, la réforme administrative était nécessaire. Il a réclamé pour le pouvoir exécutif le droit de dissolution, afin de pouvoir en appeler au suffrage universel lorsque le législatif est sur le point de commettre une erreur.

Puis il a fait allusion au discours qu'il prononça à Saint-Mandé et en a précisé le sens.

Traitant les questions de politique extérieure, M. Millerand s'est prononcé pour les accords de Locarno, pour le rapprochement franco-allemand... sous condition, contre l'évacuation de la Rhénanie et l'accord Mellon-Bérangier. Enfin, l'ancien Président de la République a déclaré que sa candidature au Sénat était une candidature d'union républicaine et qu'il ne reconnaissait qu'aux électeurs de la Seine, le droit de le relever de sa faction.

UNE LISTE DE DIX CANDIDATS

On communique la note suivante :

Le bureau de la Fédération des Comités républicains, radicaux, radicaux-socialistes et socialistes indépendants de la Seine, en présence des résultats du référendum, qui a désigné pour l'élection du 9 janvier, les 9 candidats ayant obtenu la majorité absolue, laissant au corps électoral le soin de compléter le bulletin, a décidé à l'unanimité de soutenir la liste d'Union Républicaine, composée de MM. Paul Strauss, Charles Deloncle, Ernest Billiet, Louis Dausset, Pierre Laval, Peuch, Champion, Pio, Bonal.

De son côté, l'Alliance démocratique de la Fédération républicaine du Parti démocrate populaire, a désigné la liste ci-dessus, mais y a ajouté le nom de M. Millerand.

L'ORDRE DU JOUR DE LA PROCHAINE SÉANCE DE LA CHAMBRE

Au cours de sa réunion qui aura lieu ce matin le Conseil des Ministres, après avoir procédé à l'expédition des affaires courantes, poursuivra l'examen de l'ordre du jour des travaux parlementaires

M Albert Sarraut fera connaître la liste complète des interpellations dont la discussion avait été ajournée jusqu'après le vote du budget Le Conseil aura vraisemblablement à se prononcer sur les interpellations qui devront venir en premier lieu. Ajoutons qu'il entre aussi dans les intentions du Gouvernement de demander la mise en tête de l'ordre du jour de la Chambre de la discussion des lois sur l'organisation nouvelle de l'armée.

Nouveaux incidents en Rhénanie

UN SOLDAT ANGLAIS JETÉ HORS D'UN CAFÉ

A Worsdorf, petit village de Taunus, un soldat anglais, pris de boisson, s'était rendu il y a quelques jours dans un café de la localité.

A la suite d'une discussion dont on ignore les causes, il fut jeté hors du café par des consommateurs. Les autorités anglaises ont fait fermer le café jusqu'au 15 janvier.

UN OFFICIER FRANÇAIS AURAIT FRAPPÉ UN RECEVEUR DE TRAMWAY

Le « Mainzer Anzeiger » signale qu'un nouvel incident se serait produit dans le courant de l'après-midi du 1er janvier, à Mayence.

Selon ce journal, qui est le seul de la région à publier cette nouvelle, un officier français, du 33e R. d'Aviation aurait frappé un receveur de tramway auquel il demandait de modifier son billet. Les autorités militaires françaises ignorent tout de cet incident. Une enquête est en cours.

Sanglants incidents provoqués par les communistes aux Indes

On mande de Padang (Sumatra) à l'*Agence Reuter* : Les communistes ont attaqué la gare de Silo-Eng-Kang. Un chef indigène a été tué. Les lignes ferroviaires et télégraphiques à Sawah-Lonto et Solok ont été endommagées, ce qui entraîne de nombreux retards dans le trafic.

En dernière heure, on apprend que tout le district de Silo-Eng-Kang est en révolte. Un conducteur des Ponts et Chaussées a été attaqué été tué par quatre indigènes.

Une attaque des rebelles sur Sawahlonto a été repoussée. Des soldats venant de Padang-Pandjang, en automobile, ont été attaqués près de Padang-Sibœsœk ; un lieutenant a été tué. Plusieurs arrestations ont été opérées.

DERNIÈRE HEURE SPORTIVE

LE CLASSEMENT FINAL DES SIX JOURS DE BRUXELLES

Voici le classement final de l'épreuve : 1er Rielens-Vermandel, 495 points, couvrant en 144 heures, 3389 km. 330 m. ; à un tour, 2e Charlier-Duray, 435 p. ; 3e Roels-Hellebaut, 320 p. ; 4e Sellier-Putzeis, 195 p. ; 5e Van Aken Alex-Maes, 575 p. ; 6e Thys-Boogmans, 550 p. ; à deux tours, 7e Degelas-Desmodt, 545 p. ; 8e Maes (seul), 385 p. ; 9e Aerts-Stoenhout, 115 p. ; à trois tours, 10e Van Kempien-Van Neck, 760 p. ; 12e Persyns-Ranschaert, 730 p. ; 13e Marcot-Marcillac, 270 p. ; 14e Debaets-Marcel-Buysse 70 p.

EPILEPSIE!!!
MALADIES NERVEUSES
Dragées Gélineau
J. MOUSNIER, Sceaux (Seine), près Paris et Pharmacies

Tribunal Correctionnel

Audience du 3 janvier

Détention illicite de tabac. — Auguste Déali, marchand forain, avait, dans sa roulotte, en train de sécher, 16 kilos de déchets de tabac qu'il dit avoir trouvé dans les fortifications. Pour infraction à la loi du 28 avril 1816 sur la Régie, il est condamné à une amende fiscale de 570 francs.

Fraude à la Douane. — Pour importation de tabac de contrebande, sont condamnés : Napoléon Dujardin, tondeur à Roubaix, à 15 jours de prison et 500 fr. d'amende.

— Louis Debonnet, 28 ans, ouvrier agricole à Tourcoing, à 8 jours et 1515 fr.

— Auguste Letellier, 32 ans, manœuvre à Leers, à 6 jours et 500 fr. ; et Théophile Sénéchal, 36 ans, manœuvre à Roubaix, à 2 mois et 1562 fr. 50.

France interdite. — Un mois de prison à Roleslace Bartewiecz, 32 ans, sujet polonais, pour infraction à arrêté d'expulsion.

Mendicité habituelle. — Charles Vanaverbecke, 31 ans, charretier, sans domicile fixe, est condamné à deux mois de prison.

PETITES NOUVELLES

Le voleur de chaussettes est arrêté. — M. Armand Sardonne, mercier, rue du Sec-Arembault, avait été victime ces jours derniers de plusieurs vols de chaussettes commis à son étalage. Hier, à 16 heures, la vendeuse Mlle Eyni, surprenait un individu au moment où il dérobait neuf paires de chaussettes. Elle prévint son patron, qui appréhenda le voleur et le conduisit au commissariat du 4e arrondissement. Il s'agit du nommé Jules Durvaux, 51 ans, sans profession, ni domicile fixe. Il sera déféré au Parquet aujourd'hui.

Pauvre vieux. — Hier vers 1 heure, le sieur Albert Quittiez, 62 ans, demeurant à Ronchin, est tombé malade dans un estaminet, 28, place Sébastopol.

Le sexagénaire qui est atteint de faiblesse générale a été transporté à l'hôpital Saint-Sauveur.

Cycliste renversé. — Lundi vers 8 h. 30, le cycliste Henri Driot, 43 ans, artiste demeurant à Seclin, Grand'Place, a été renversé à l'angle de la rue Nicolas Leblanc et de la Place de la République par l'auto de M. Fernand Laffont, 37 ans, directeur d'usine à Lille. Dans sa chute le cycliste a été légèrement contusionné au genou.

Le conflit des Tramways

IL RESTE STATIONNAIRE PAS DE GRÈVE POUR LE MOMENT

Une entrevue a eu lieu hier dans les bureaux et sous la présidence de M. Grimprez, ingénieur en chef départemental, rue Gautier de Châtillon.

Y assistaient, outre M. Grimprez, trois représentants de la Compagnie, MM. Desmedt, Benisson, Carré et trois représentants des employés et ouvriers, MM. Lecomte, Lamotte, Pollet.

La discussion porta sur la question des salaires. A la demande d'augmentation formulée par son personnel la Compagnie oppose les salaires de l'industrie privée dont les minima sont contestés par l'organisation syndicale.

Après discussion il fut décidé que du côté ouvrier on enquêtera de nouveau pour connaître les salaires réels payés dans l'industrie de la région.

Sitôt que l'organisation syndicale sera en possession de ces données une nouvelle entrevue aura lieu à date fixée par l'organisation ouvrière.

UN GRAVE ACCIDENT D'AUTO A PERENCHIES

LE CYCLISTE QUI EN FUT VICTIME EST MOURANT

Lundi, vers 17 heures, un ouvrier, Roger Laurent, en revenant de Lille à bicyclette, a été victime d'un grave accident. Rue de Lille, à hauteur de la Poste, une automobile était arrêtée, contre le trottoir, à sa droite. Surgit un camion auto, rentrant chez Despature, et piloté par le chauffeur Slembrouck. Au moment où ce dernier voulait doubler l'auto arrêtée, le cycliste Laurent arrivait, tenant sa droite. M Slembrouch, voulant éviter l'accident, donna un énergique coup de frein, mais il était trop tard, l'infortuné cycliste fut tamponné et roula inanimé sur le sol.

Transporté à l'estaminet Vervisch, le blessé y reçut les soins des docteurs qui le firent admettre d'urgence à l'hôpital.

La victime porte de graves blessures à la tête et des contusions sur tout le corps.

Son état est considéré comme désespéré.

La gendarmerie enquête.

DOUAI

UN VILAIN MONSIEUR

Une personne de Douai qui se promenait rue de la Mairie, suivie à quelques pas de son mari, se voyait accoster par un individu qui lui fit des propositions malhonnêtes.

Tout aussitôt le mari s'interposa, mais le personnage, furieux, le frappa

C'est un polonais, Joseph Stopinski, manœuvre, demeurant à Saint-Waast-lez-Valenciennes. Il sera poursuivi.

UN BEAU FILS BRUTAL

M. Auguste Lefebvre, 53 ans, demeurant route de Wagnonville, a porté plainte contre son beau fils, Jean Deregnaucourt, 23 ans, domicilié rue Saint-Michel.

M. Lefebvre a déclaré que Deregnaucourt était venu l'attendre route du Polygone et qu'il l'avait renversé de son vélo.

La police a ouvert une enquête.

LE POCHARD DOMINICAL

Le polonais Wladislaw Slowickz, 35 ans, mineur, au coron de la Clochette, s'était livré à des libations exagérées. Vers neuf heures, il était abominablement ivre. Comme il déambulait en de larges et inquiétantes embardées, sur la Grande-Place, des agents cueillirent le pochard et le conduisirent au violon. Il a fait l'objet d'un procès-verbal.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

COURCHELETTES

LA CAMBRIOLE OPERE. — Un cambrioleur s'est introduit chez M. Heyne, débitant de boissons, il n'a eu le temps d'emporter qu'un lapin préparé pour le repas du lendemain.

La gendarmerie enquête.

VALENCIENNES

AU PARQUET

Au cours d'une visite dans le tramway les douaniers de Blanc-Misseron ont trouvé Miloudi Messaour, 27 ans, usinier, à Anzin, porteur d'un revolver et de 15 cartouches d'origine belge qu'il s'abstenait de déclarer.

Arrêté et déféré au Parquet, Miloudi Messaour a été écroué sous la double inculpation de contrebande et de port d'arme prohibée.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

RAISMES

UNE TENTATIVE DE CAMBRIOLAGE. — M. Peningue, électricien, 42, rue d'Alsace, était réveillé, dans la nuit du 1er au 2 janvier, vers 3 h. 30 du matin, par du bruit provenant du rez-de-chaussée. Il se leva et se trouva en présence de deux individus qui avaient déjà préparé plusieurs colis de linge, prêts à emporter. M. Peningue, qui était armé, tira un coup de revolver dans leur direction. Les cambrioleurs répondirent en tirant à leur tour dans la direction de leur hôte involontaire. Personne ne fut atteint et les cambrioleurs prient la fuite par la porte du jardin qu'ils avaient ouverte par effraction. Une enquête est ouverte.

ETAIT-CE POUR VOLER ? — M. Chuffart Edouard, négociant, 150, rue Henri-Durre, en se rendant dans sa cour le 30 décembre, vers 18 h. 30, entendit du bruit provenant de son magasin. La porte était restée ouverte. Il entra et alluma l'électricité. Il aperçut alors une de ses voisines, Mme Flinois Fernand, née Zulma Miart, 34 ans, demeurant 148, rue Henri-Durre, à qui il demanda le motif de sa présence. Celle-ci parut surprise et essaya d'expliquer les raisons qui l'avait amenée à se réfugier dans le magasin.

M. Chuffart, qui suppose que sa voisine s'était introduite chez lui pour le voler — ce qui lui donne cette opinion, c'est qu'il retrouva à terre une pièce de beurre — a déposé plainte à la gendarmerie d'Anzin.

Mme Flinois, interrogée, a reconnu être entrée dans le magasin, mais nie s'y être introduite avec l'intention de voler.

CAMBRAI

OU IL Y A DE LA GÊNE...

Le jour de l'an, les époux Anatole Sévérin, se trouvaient attablés au débit Latargez, Allée des Soupirs. La dame Sévérin voulut à sa sortie reprendre son manteau qu'elle avait accroché au portemanteau, mais il avait disparu.

Sur plainte, une enquête fut menée qui fit découvrir le manteau, abandonné au pied d'un arbre de la rue des Soupirs, par la voleuse, une dame Soufflet Philomène, 26 ans, domestique, 48, rue des Rôtisseurs, à qui procès-verbal a été dressé.

COUP DOUBLE

Procès-verbal a été dressé à la charge du nommé Christiaens Henri, 15, Avenue de Valenciennes, conducteur d'une auto en stationnement dont le moteur était encore en marche.

Aux gendarmes qui le questionnaient, ce dernier exhiba sa carte grise, mais refusa de montrer son permis de conduire, d'où un autre procès-verbal.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES

MAUBEUGE

L'AUTO DANS LA BOUCHERIE

Hier dimanche 2 janvier, dans l'après-midi vers 14 heures, une voiture automobile de la maison Bruyère et Gras, industriels à Souel-le-Bois-Maubeuge, conduite par M. Paul Gras, suivait à bonne allure la rue d'Hautmont, se dirigeant vers Maubeuge.

Arrivé au croisement de la rue d'Hautmont et de la rue Dorlodot, juste en face du bureau d'octroi, le chauffeur voyant un taxi déboucher de cette dernière artère, donna un brusque coup de frein. Ce freinage précipité fut cause d'une violente embardée de sa voiture qui, après plusieurs zig-zag, finit par aller donner en plein dans la devanture de la boucherie Massy-Henriet. Les grilles de la devanture furent tordues et en partie brisées, et un panneau latéral en bois fut arraché et projeté plus loin. L'auto fit encore plusieurs mètres avant de s'arrêter. Par miracle, aucun des occupants n'était blessé.

Le boucher et sa famille qui étaient en train de prendre leur repas dans l'arrière-boutique ne furent pas peu étonnés et cela se conçoit, de cette irruption quelque peu violente chez eux. Heureusement tout le monde en fut quitte pour la peur.

L'auto n'est pas trop endommagée, la grille de la boucherie l'est un peu davantage.

BERLAIMONT

VAGABONDAGE. — Les gendarmes ont dressé procès-verbal à Zmoury Messaoud, 23 ans, manœuvre, né à Lafayette (Constantine) venu de Paris à Aulno